

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 5.0 Date de révision 05.07.2012

Date d'impression 18.01.2016

---

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Kolliphor® EL

Code Produit : C5135

Marque : Sigma

No.-CAS : 61791-12-6

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sigma-Aldrich Chimie S.a.r.l  
L'Isle D'Abeau Chesnes  
F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER

Téléphone : +33 (0)4 74 82 28 40

Fax : +33 (0)4 74 95 68 08

Adresse e-mail : eurtechserv@sial.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence : I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

---

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Substance ou mélange non dangereux selon la réglementation (EC) No 1272/2008

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse au sens de la Directive 67/548/CEE.

#### 2.2 Conteneur d'étiquette

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Attention - Substance non encore testée complètement.

#### 2.3 Autres dangers - aucun(e)

---

### 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

Synonymes : Cremophor® EL

---

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

##### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

##### En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

### **En cas de contact avec les yeux**

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

### **En cas d'ingestion**

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

donnée non disponible

---

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### **5.4 Information supplémentaire**

donnée non disponible

---

### **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Pour l'élimination, voir section 13.

---

### **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

#### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

#### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

donnée non disponible

---

### **8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

#### **8.1 Paramètres de contrôle**

##### **Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### **8.2 Contrôles de l'exposition**

##### **Contrôles techniques appropriés**

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

## Équipement de protection individuelle

### Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant ). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

### Protection du corps

vêtements étanches, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### Protection respiratoire

Protection respiratoire non exigée. Cartouches respiratoires conseillées en cas d'exposition: type OV/AG (US) ou de type ABEK (EU EN 14387). Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect	Forme: liquide, clair Couleur: jaune clair
b) Odeur	donnée non disponible
c) Seuil olfactif	donnée non disponible
d) pH	donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	donnée non disponible
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	donnée non disponible
g) Point d'éclair	donnée non disponible
h) Taux d'évaporation	donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
k) Pression de vapeur	donnée non disponible
l) Densité de vapeur	donnée non disponible
m) Densité relative	1,050 g/cm <sup>3</sup>
n) Hydrosolubilité	donnée non disponible
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
p) Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible
q) Température de décomposition	donnée non disponible

- r) Viscosité donnée non disponible
- s) Propriétés explosives donnée non disponible
- t) Propriétés comburantes donnée non disponible

## 9.2 Autres informations concernant la sécurité

donnée non disponible

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

donnée non disponible

### 10.2 Stabilité chimique

donnée non disponible

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

donnée non disponible

### 10.4 Conditions à éviter

donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - donnée non disponible

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - rat - > 5.000 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - lapin - Pas d'irritation de la peau

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

donnée non disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

donnée non disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Des tests sur cultures bactériennes ou de cellules de mammifères n'ont pas montré d'effets mutagène.

#### Cancérogénicité

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

#### Toxicité pour la reproduction

N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

#### Danger par aspiration

donnée non disponible

## Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation</b>	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif par ingestion.
<b>Peau</b>	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
<b>Yeux</b>	Peut provoquer une irritation des yeux.

## Signes et Symptômes d'une Exposition

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

## Information supplémentaire

RTECS: donnée non disponible

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson CL50 - *Leuciscus idus*(Ide) - 448 mg/l - 48 h  
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CE50 - *Daphnia magna* - > 100 mg/l - 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues CE50 - *Desmodesmus subspicatus* (algues vertes) - > 93 mg/l - 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité aérobie - Durée d'exposition 21 d  
Résultat: 90 - 100 % - Biodégradable  
Méthode: OCDE Ligne directrice 302  
Remarques: Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est considéré comme étant facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

donnée non disponible

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

#### Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Not dangerous goods

IATA: Not dangerous goods

